



URCSH
SECTION 1b

REGLEMENT TECHNIQUE OFFICIEL POUR LES ASSISTANTS DE CONCOURS DE RING ET POUR L'ORGANISATION DES EPREUVES DE CAPACITES ET CHAMPIONNAT

1. But de ce règlement

- Poursuivre l'uniformité dans le travail de l'homme d'attaque
- Donner un manuel pour former un assistant, qu'il devienne un collaborateur capable et sportif qui peut effectuer correctement le travail imposé pour que le chien conserve ses qualités de dressage
- le public
- La poursuite de la formation des assistants déjà en fonction

2. Capacités de l'assistant

- Sportivité et honnêteté
- Bonne forme physique et spirituelle
- Ponctualité
- La compréhension du travail
- La technique d'entretien de son matériel

3. Connaissances et conditions de l'habillement

- Le **costume** est réalisé afin qu'il puisse garantir une capacité de mouvement maximale, mais également, offrir une protection optimale.
- Les protections offrent une protection supplémentaire et sont réalisées en jute (pas de linge, nylon ou amiante). Elles protègent entièrement les avant-bras et les jambes. Les protections effilochées sont remplacées. Elles ne seront pas trop lourdes, ni trop fines, ni trop dures. Elles doivent pouvoir permettre une qualité de morsure optimale.
- La couture : le coton ou toutes autres cordelettes solides. L'utilisation de nylon n'est pas autorisée.
- Les **chaussures** sont importantes pour le travail de l'homme d'attaque. Elles doivent être adaptées à l'état du terrain.
- Les chaussures de football empêchent de glisser sur des terrains mouillés. Elles offrent cependant moins de protection contre les morsures inopinées.
- Les chaussures hautes de travail avant des semelles antidérapantes offrent plus de protection mais sont moins souples.
- Il est de la responsabilité de l'assistant de choisir les chaussures appropriées pour ne pas glisser et se préserver des morsures, mais elles doivent lui permettre une liberté de mouvement suffisante.
- Dans tous les cas, les lacets seront attachés/fixés avec soin, les lacets peuvent être collés.
- Les **lattes** seront en bambou fendu quatre fois. Au-dessus, elles seront enroulées de tôle afin qu'elles ne se fendent plus ultérieurement. Longueur : 60 à 70 cm.
- Les lattes endommagées seront immédiatement remplacées.
- Pistolets 6 mm et 9 mm. Le matériel d'entretien pour les pistolets.

4. Le concours

1.1. Au début du concours, l'assistant se présente au jury :

- Au moment demandé.
- Dans un bon état de préparation physique et moral. L'usage d'alcool est interdit durant le concours.
- Avec le matériel décrit ci-avant dans un état impeccable.

- Avec le matériel de remplacement nécessaire : un nombre de protection suffisant pour les bras et les jambes, l'aiguille et le fil, le couteau ou les ciseaux, les lattes de réserve.
- Le brevet et le livret de l'assistant

1.2. Durant le déroulement du concours, l'homme d'attaque se conformera aux dispositions générales suivantes :

- L'assistant ne fait pas de déclarations sur la morsure ni pour l'arrêtée, sauf à la demande du jury.
- Sur décision du jury, l'assistant restera au même endroit durant les exercices d'obéissance et de sauts. Ceci vaut également pour l'habillage et le déshabillage de l'assistant.
- Sur indication du jury et en accord avec le personnel de ring concerné, il veillera à ce que son matériel (lattes, pistolet charge, et autre matériel nécessaire) soit toujours disponible. En aucun cas, il laissera traîner le matériel.
- L'assistant dosera de manière régulière ses efforts afin qu'il soit en mesure de réaliser un travail identique pour tous les chiens et durant tout le concours.

1.3. Prescriptions durant le travail :

1.1.1. Les attaques

- L'assistant débute le travail imposé uniquement sur signal du jury.
- Si l'assistant doit réaliser différents mouvements pour la morsure, il demande toujours au jury à quelle distance doit se trouver le chien à ce moment.
- L'assistant ne retire jamais son bras ou sa jambe pour la morsure. Il ne changera jamais de sa propre initiative sa manière de travailler pour influencer le chien.
- L'assistant n'empêchera jamais le chien de mordre avant.
- Lorsque le chien dépasse l'assistant sans mordre, il continuera son travail jusqu'au deuxième coup de sonnette du jury.
- A la morsure, l'assistant doit éviter de placer ses lattes entre le point de morsure et la gueule du chien. C'est le jury qui décide de la fin d'exercice par un coup de sonnette. Lorsque le chien interrompt sa morsure anticipativement, l'homme d'attaque a le choix :
 - Rester immobile jusqu'au coup de sonnette de fin d'exercice.
 - Eviter le chien jusqu'au coup de sonnette de fin d'exercice. En concordance avec le comportement du chien, il doit opérer un choix compréhensible afin d'empêcher le chien de mordre à nouveau.
- L'homme d'attaque évitera durant le travail imposé de tourner sur lui-même ou de tourner avec le chien. Si le chien essaie de tourner, il ramènera le chien sans geste brusque.
- L'assistant ne peut imiter un commandement (par ex. le commandement d'attaque, de rappel ou de retour, ...).
- L'assistant arrête immédiatement son travail dès le premier rappel du maître.
- Lorsque le chien, après le rappel du maître, suspend sa morsure mais reste devant l'homme d'attaque, l'assistant restera immobile. Cela vaut également lorsqu'un chien se retourne de nouveau au cours de son retour vers son maître.
- Lorsque le chien retourne chez son maître, l'assistant reste immobile en attendant que le jury marque la fin de l'exercice par un coup de sonnette.
- Lors d'une attaque fuyante, l'assistant doit maintenir la même vitesse de fuite, et ce, jusqu'au point final. Il continuera ensuite à courir sur place. Si le jury l'autorise, il pourra faire face au chien au dernier moment. Il le fera pour tous les chiens (de la même catégorie) de la même manière et au même moment.
- Pour info :
 - Dans la catégorie 1
 - Les attaques sont de maximum 25 mètres, sans obstacle ou avec un obstacle simple (pas obligatoire).

- Pas d'utilisation de coup de feu.
- Pas d'attaque en position assise.

1.1.2. L'arrêtée

- L'assistant débute le travail imposé uniquement au signal du jury.
- L'assistant arrête le travail quand le chien le dépasse pour la première fois.
- Lorsque le chien mord, l'assistant arrête de travailler.
- L'assistant doit être au courant de ce qui suit : lorsqu'il s'agit d'une arrêtée fuyante, l'assistant fuit jusqu'à l'endroit désigné puis travaille sur place. C'est seulement à ce moment que le jury sonne le début de l'attaque.
- Lorsque le chien revient vers son maître, l'assistant reste immobile en attendant le deuxième coup de sonnette de fin d'exercice.

1.1.3. La recherche

Attitude de l'homme d'attaque dans la cachette :

- L'assistant attend toujours le signal des juges pour se rendre dans la cachette désignée. L'assistant se conformera aux dispositions suivantes dans la cachette :
 - Immobile et silencieux (de manière à ne pas attirer l'attention du chien)
 - La face vers l'entrée de la cachette
 - Un bras replié vers la poitrine
- L'assistant restera dans cette position jusqu'au moment où l'amateur le prend par l'épaule afin de débiter le parcours.
- L'assistant ne pourra en aucune manière faire aboyer ou mordre le chien par des bruits ou des mouvements.

Comportement de l'homme d'attaque durant les tentatives de fuites :

- Les tentatives de fuites doivent être réalisées aux endroits dans la direction et la manière désignées par les juges. Dans tous les cas, l'homme d'attaque fuira toujours loin du chien.
- L'assistant tirera durant la première ou la deuxième tentative de fuite, et ceci sur décision des juges.
- Si le pistolet se bloque, il sera fait feu durant la troisième tentative de fuite.
- Durant la tentative de fuite, il ne sera pas fait feu en direction du chien, du public ou du personnel de ring.
- L'homme d'attaque ne fera pas feu de la main qui pourrait être mordue. Si ceci semble impossible, il attendra la prochaine tentative pour tirer. Si ceci ne réussit pas également, il communiquera le fait au jury.
- Lorsque le chien mord durant la conduite, l'assistant continuera à marcher, sans fuir jusqu'au moment où le jury signifiera la fin de l'exercice par un coup de sonnette.
- Lorsque le chien mord durant la tentative de fuite, l'assistant fuira encore sur une distance de 4 mètres et ensuite travaillera sur place. Il ne peut en aucun cas effectuer des mouvements de faux-fuyants.
- L'assistant se remettra en route qu'une fois que le maître l'aura pris par l'épaule. Une exception peut être faite sur décision du jury (par ex. lors d'une tentative de fuite immédiate après que le chien ait lâché l'assistant sur commande).
- Lorsque le chien ne mord pas à une tentative de fuite, l'assistant poursuivra sa fuite jusqu'au moment où le jury signifiera la fin de l'exercice par un coup de sonnette.
- A la fin de l'exercice, l'assistant doit immédiatement communiquer au jury les remarques suivantes :
 - L'amateur parle durant l'exercice (aussi bien lors de la découverte que lors de la conduite)
 - L'amateur a tenté d'empêcher la fuite de l'assistant ou le ralentir (a lâché l'assistant ou l'a poussé)

- L'amateur a provoqué la fuite (a lâché l'assistant ou l'a poussé). Dans ce cas, il réalisera la tentative de fuite normalement et le communiquera à la fin de l'exercice.
- Pour info :
Dans la catégorie 1 :
 - L'assistant se place dans une cachette située dans la direction de la précédente attaque.
 - Aucune tentative de fuite ne sera réalisée à la sortie de la cachette.
 - Aucun obstacle ne sera utilisé pour les tentatives de fuite.
 - A la fuite, l'assistant ne se tourne pas et présente le bras.

1.1.4. La défense du maître

Le départ et la suite

- L'assistant démarre et suivra le parcours fixé par le jury. Il effectue ponctuellement les exercices imposés de manière identique pour chaque chien. Il évite de toucher ni le chien ni le maître. Exception faite lors de la poignée de main.
- Durant le parcours au cours duquel le chien doit avertir son maître, il suivra le conducteur à une distance de 3 mètres. Le suivi se déroule de manière insignifiante (exception faite lorsque le jury en a décidé autrement).
- A l'endroit imposé par le jury, l'assistant donne la main au maître. Il le fait de manière claire, ferme mais non provocante.
- Il donne uniquement la main lorsque le maître se trouve à l'endroit imposé correct et dans l'attitude imposée correcte. Si tel ne devait pas être le cas, l'homme d'attaque restera immobile à l'endroit où la poignée de main doit se faire.
- Lorsque le chien est éloigné de plus d'un mètre de l'homme d'attaque et barre ainsi la route de l'homme d'attaque, il peut entraîner le chien à s'écarter de son maître. Il peut poursuivre ainsi jusqu'au moment où le chien retourne chez son maître de sa propre initiative ou jusqu'au moment où le jury arrête l'exercice par un coup de sonnette.
- Si le chien se trouve à plus de 5 mètres de son maître, près de l'assistant, celui-ci reste à cette dernière place jusqu'au moment où le chien retourne chez son maître de sa propre initiative ou jusqu'au moment où le jury arrête l'exercice par un coup de sonnette.
- Lorsque le chien mord avant le contact, l'assistant travaille.
- L'assistant ne fait aucun mouvement menaçant et ne feint aucune tentative de fuite avant la poignée de main.

Le contact

L'assistant ne fait le contact que lorsque le maître se trouve à l'endroit indiqué et dans l'attitude imposée.

- Le contact consiste en une saisie ferme du maître et d'un mouvement de la jambe située du côté du chien (se place en avant). Le chien doit avoir dans tous les cas l'occasion de mordre.
- Lorsque le chien ne mord pas l'assistant, celui-ci doit rester dans une position immobile en attendant que le chien morde ou que le jury signifie la fin de l'exercice par un coup de sonnette.
- Dès que le chien cesse sa morsure sur commandement du maître, l'assistant reste immobile. Il reste dans cette position jusqu'au coup de sonnette de fin d'exercice.
- Si le chien lâche prématurément, l'assistant reste immobile ou évite le chien si celui-ci veut remordre. Il adopte cette attitude jusqu'au signal de fin d'exercice.
- Pour info :
Dans la catégorie 1 :
 - Le maître ne peut pas être assis pour le contact.
 - Tourner autour d'un objet n'est pas autorisé.
 - Aucune autre personne ne peut être attaquée.

- Le contact se fait toujours de face (jamais par derrière ou latéralement).

1.1.5. La garde d'objet (catégories 2 et 3)

But de l'exercice :

- L'assistant a la mission pour chaque catégorie séparément (catégories 2 et 3), de se rendre d'une manière identique vers l'objet gardé, si possible et d'une façon réglementaire, d'enlever l'objet et revenir en marche arrière en déposant l'objet à une distance de plus de 3,5 mètres.
- La morsure du chien a pour conséquence que l'assistant ne peut prendre l'objet et doit reculer en dehors des cercles ; la morsure du chien lorsque l'assistant est dans les 3,5 mètres et en possession de l'objet, a pour conséquence qu'il doit immédiatement déposer l'objet et reculer de manière à quitter les ronds.

L'assistant se rend vers l'objet

- Il débute l'exercice à une distance minimale de 5 mètres de l'objet (1,50 mètre du grand cercle).
- L'assistant détermine le point de prise en tournant autour de l'objet : de cette manière, il essaie d'avoir l'objet entre lui et le chien. S'il est clair que le chien tourne avec lui, il se rend vers l'objet. Toutefois, le jury peut fixer au préalable que toutes les tentatives se fassent à partir du même point.
- Il se rend de manière linéaire vers l'objet. L'attitude et le tempo, ... sont fixés au préalable par les juges. Exception faite pour une tentative par laquelle l'assistant réalise une spirale pour se rendre à l'objet. Cette manière exceptionnelle est également déterminée à l'avance par les juges.
- En dehors des 1,50 mètre, l'assistant ne fera aucune esquivé pour éviter le chien.
- L'utilisation d'un barrage ou d'un objet jetés ne sont pas des motifs pour lesquelles l'assistant doit dévier d'une ligne d'entrée droite.

Le passage de barrage

- Un barrage au travers duquel un chien ne peut pas passer doit être tenu par l'homme d'attaque au-dessus du genou. De même pour les bras où une partie du bras doit être atteignable pour le chien.
- Le chien refuse de traverser le barrage :
 - Et fait un mouvement contournant :
 - en catégorie 2, l'assistant continue normalement
 - en catégorie 3, l'assistant, sans brutalité, maintient le barrage entre lui et le chien, et va de cette manière faire sa tentative.
 - Ne mord pas et recule : l'assistant poursuit sa tentative et prend l'objet.
 - En catégorie 2, le chien fait un mouvement contournant et va mordre par derrière : l'homme d'attaque fait un mouvement vers l'arrière pour sortir vers l'extérieur des ronds.

La morsure

- Quand le chien se prépare à mordre, l'assistant conserve le même tempo. Il n'accélère pas, ne ralentit pas et ne se tient pas immobile.
- Quand le chien mord, l'assistant reste sur place 2 secondes.
- Après ces 2 secondes, il recule jusqu'à l'extérieur des ronds.
- Durant sa marche vers l'arrière, il peut entraîner le chien qui mord avec lui. L'assistant doit manifester la compréhension suffisante pour travailler de la meilleure manière qu'il soit. S'il réussit à traîner le chien en-dehors des ronds, il continue à travailler jusqu'au moment où le chien lâche ou jusqu'au signal des juges de fin d'exercice.

Prise de l'objet

- Si l'assistant à l'opportunité de rentrer dans le dernier rond, il y a une différence claire entre les catégories 2 et 3 et les concours de CAC ainsi que les concours sans CAC :
 - Concours sans CAC : pour les deux catégories, l'assistant se rend directement vers l'objet et laisse le chien mordre comme spécifié dans la rubrique « La morsure ».
 - Concours avec CAC, catégorie 2 idem ci-dessus.
 - Concours avec CAC, catégorie 3 : l'assistant a maximum 15 secondes pour éviter, de quelque manière que ce soit, le chien. Il ne peut cependant pas se retourner ou utiliser de violence. Il peut esquiver le chien lorsque celui-ci tente de le mordre.
- Quand l'assistant réussit à prendre l'objet, il doit, durant sa marche arrière, éviter que le chien le morde. Il fait cela avec compréhension et sans brusquer le chien.
- Si l'assistant réussit à prendre l'objet mais que le chien parvient à le mordre à l'intérieur des ronds, l'assistant doit immédiatement lâcher l'objet où il est et le déposer et ensuite poursuivre sa marche arrière sans l'objet. A ce moment, le nouvel emplacement de l'objet devient le centre des ronds. La tentative suivante tiendra compte des nouveaux cercles imaginaires.

Remarques importantes durant la garde de l'objet

- Au cours de la première et de la deuxième tentative, l'homme d'attaque doit éviter de laisser d'autres objets/barrages dans les ronds (à l'intérieur des 3,5 mètres).
- Lors de la troisième tentative, l'assistant peut abandonner un objet/barrage dans les ronds pour autant qu'il ne représente pas un danger de blesser le chien ou alors il doit enlever l'objet/barrage.
- Si l'assistant doit jeter un ou plusieurs objets vers le chien, il doit s'informer auprès du jury de la manière il doit le faire (sur ou à côté du chien, à l'intérieur ou extérieur des ronds, ...).
- Si l'assistant, lors d'une tentative, doit parler, il doit le faire de manière identique (intonation, intensité, ...) pour tous les chiens d'une même catégorie.
- Un deuxième objet peut-être placé à l'extérieur des ronds au moins à 1,5 mètre du dernier rond (au moins à 5 mètres de l'objet).
- Lors d'une tentative avec une corde, un bâton, un objet/barrage en mouvement est utilisé, il sera manipulé de la même manière pour tous les chiens d'une même catégorie (même endroit de départ, même mouvement, ...). Le chien ne peut pas être touché.
- Entre chaque tentative, l'assistant doit marquer une pause.